



CHAMPIONNATS PANAMÉRICAINS JUNIORS DE SQUASH 2023

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET DE SÉLECTION

(Approuvés en octobre 2023)

L'ÉVÉNEMENT :

Les championnats panaméricains juniors réunissent des compétiteurs juniors masculins et féminins de toutes les nations concurrentes d'Amérique du Nord, centrale et du Sud et des Caraïbes. L'événement comprend une épreuve individuelle, une épreuve par équipes, une épreuve de double de softball et une épreuve de double mixte de softball (les épreuves de double peuvent se dérouler sur un terrain de simple ou sur un terrain de double réglementaire de softball). Cet événement a lieu chaque année dans l'un des pays membres de la Fédération panaméricaine de squash.

L'édition 2024 des championnats panaméricains juniors se tiendra à (à confirmer), du XX au XX MOIS 2024. Il est possible que des athlètes participent à la fois aux championnats du monde juniors et aux championnats panaméricains juniors s'ils répondent aux critères des deux événements.

DÉTAILS ET COÛTS DE L'ÉVÉNEMENT :

Squash Canada s'engage à ce que le Canada envoie aux championnats une équipe masculine junior, une équipe féminine junior ou les deux, sous réserve d'une participation suffisante. Représentant le Canada, chaque équipe devra comprendre ce qui suit :

- l'équipe canadienne masculine junior comprendra jusqu'à quatre (4) athlètes masculins; et/ou
- l'équipe canadienne féminine junior comprendra jusqu'à quatre (4) athlètes féminines;
- chacune des équipes canadiennes juniors masculines et juniors féminines peut avoir jusqu'à deux (2) réserves nommées qui ne prennent pas part au voyage.

Pour la variété des événements du championnat, une nation peut inscrire :

- Un maximum de 4 athlètes dans le championnat individuel junior masculin.
- Un maximum de 4 athlètes dans le championnat individuel junior féminin.
- Un maximum de 1 équipe masculine junior dans le championnat des doubles.
- Un maximum de 1 équipe féminine junior dans le championnat des doubles.
- Un maximum de 1 équipe, chaque équipe composée d'un athlète masculin et d'une athlète féminine, dans le championnat de doubles mixtes.
- Une épreuve de l'équipe masculine junior composée de minimum 2 joueurs jusqu'à un maximum de 4.
- Une épreuve de l'équipe féminine junior composée de minimum 2 joueuses jusqu'à un maximum de 4.
- Un maximum de 4 athlètes masculins et 4 athlètes féminines par nation peuvent participer aux championnats.

L'ordre de jeu officiel de l'équipe canadienne, les paires de double qui participeront à chaque épreuve et les joueurs qui participeront aux épreuves individuelles seront déterminés à la discrétion des entraîneurs nommés qui assisteront aux Championnats et conformément aux lignes directrices de la FPS.

Les joueurs de l'équipe sélectionnée devront verser un minimum de 3 000 \$ en frais de participation, le reste des dépenses étant couvert par Squash Canada (sous réserve de modifications). Voir l'annexe A du présent document pour une estimation des coûts pour chaque athlète. L'athlète peut payer ce montant en entier; cependant, Squash Canada suggère d'organiser une collecte de fonds pour couvrir ce coût, et Squash Canada apportera son soutien par l'entremise de la plateforme de dons de l'organisation.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :

Pour être admissible à faire partie de l'équipe canadienne junior masculine ou féminine, chacun des critères suivants s'applique :

- être un membre en règle de son association provinciale ou territoriale de squash;
- être un citoyen canadien, être un résident permanent ou avoir résidé au Canada pendant au moins trois ans consécutifs immédiatement avant les championnats du monde juniors (les résidents au Canada en tant qu'étudiants ou travailleurs temporaires ne sont pas admissibles). Nonobstant ce qui précède, un athlète junior qui réside au Canada avec un parent résident permanent qui a ce statut depuis au moins trois (3) ans ne sera pas disqualifié;
- avoir moins de 19 ans au dernier jour du championnat (Remarque : tous les athlètes doivent fournir une preuve de date de naissance sur un document d'identification du gouvernement du Canada ou du gouvernement provincial du Canada.);
- être prêts à fournir une copie de leur passeport au bureau des Championnats avant la première réunion technique. En cas de questions, le passeport original doit être montré au directeur technique;
- signer une entente d'athlète de Squash Canada (sur sélection);
- avoir un numéro SPIN de la FIS valide;
- un joueur ne peut pas représenter le Canada s'il a représenté un autre pays dans les trois années précédant la Date de Début d'un championnat de squash international par équipe ou individuel reconnu (c.-à-d. Championnat du monde de la WSF, Championnats panaméricains par équipe ou individuel, match officiel entre des fédérations nationales membres de la WSF pour tous les groupes d'âge);
- Payer tous les frais exigés;
- Satisfaire aux critères d'admissibilité du pays hôte et de la fédération pour l'admission et la participation, ainsi qu'aux politiques de vaccination contre la COVID-19 de Squash Canada, le cas échéant.

CRITÈRES DE SÉLECTION :

Les décisions relatives à la sélection en vertu de cette politique seront prises par le comité du parcours de l'athlète junior de Squash Canada, qui choisira les athlètes et les réserves possibles à son entière discrétion, en tenant compte des points suivants :

- Les deux meilleurs athlètes au classement du Circuit national junior U19. Si une place est refusée, l'invitation sera proposée dans l'ordre du classement jusqu'au 8e joueur classé par le CNJ inclus.
- Deux sélections discrétionnaires du comité, la priorité étant donnée à l'admissibilité aux futurs Championnats du monde juniors (femmes juniors - 2025, hommes juniors - 2026).
- S'il reste des places après le processus décrit ci-dessus, le comité du parcours de l'athlète junior se basera sur les éléments suivants pour sélectionner les joueurs restants, à sa discrétion :
 - Classement du CNJ
 - Classement Club Locker

- Résultats en face à face
- Résultats des Championnats canadiens juniors 2023 et 2024
- Expérience et performances antérieures en compétition internationale junior

OBLIGATIONS UNE FOIS SÉLECTIONNÉ :

Pour demeurer admissibles, tous les athlètes sélectionnés dans l'équipe canadienne pour participer aux championnats doivent respecter chacun des éléments suivants :

- maintenir un statut de membre en règle de son association provinciale ou territoriale de squash;
- maintenir les obligations énoncées dans l'entente d'athlète de Squash Canada signée par l'athlète;
- participer à tous les programmes d'entraînement désignés, aux activités compétitives, aux activités d'évaluation et aux procédures de rapport sous la supervision de l'entraîneur national junior canadien et/ou du directeur du développement des athlètes;
- démontrer son engagement envers l'équipe canadienne en maintenant ou en améliorant son niveau de condition physique et en veillant à ce que le rendement de la compétition soit maintenu à un niveau élevé approprié à la compétition lors des championnats;
- fournir une autorisation médicale satisfaisante à la demande de Squash Canada ou de l'entraîneur national junior canadien ou du personnel de bureau de Squash Canada;
- le montant de la cotisation globale demeure la responsabilité exclusive de l'athlète. Tout engagement financier pris par Squash Canada avec l'utilisation des frais de participation est assujéti à un remboursement complet, partiel ou nul, sous réserve de la politique de Squash Canada et du stade auquel l'engagement financier a été pris;
- En tout temps, ils acceptent de prendre connaissance du Code de conduite de Squash Canada, de la politique en matière de discipline et de plaintes, de la politique d'appel et de toutes les autres politiques, règles et règlements de l'organisation, et de s'y conformer rigoureusement. De plus, tous les athlètes qui ont été sélectionnés ou qui ont reçu l'aval de Squash Canada sont tenus d'adhérer et de consentir au CCUMS (Code universel de conduite pour prévenir et traiter les mauvais traitements dans le sport).

L'omission de satisfaire à l'un des critères susmentionnés peut entraîner le retrait d'un athlète de l'équipe canadienne, à la seule discrétion du comité du parcours de l'athlète junior.

EN CAS DE BLESSURE :

Si une blessure ou une maladie prolongée a des conséquences sur le classement au Club Locker ou d'autres indicateurs de performance dans les six mois précédant la fin des Championnats canadiens fermés juniors, le comité du parcours de l'athlète junior peut considérer une demande de retrait pour cause de « blessure ». Une telle demande doit être soumise par écrit et reçue au plus tard à minuit HE le dernier jour des Championnats canadiens juniors fermés, à l'attention du gestionnaire du développement des athlètes de Squash Canada, par courriel à samantha.cornett@squash.ca. La demande doit être accompagnée d'un certificat médical qui répond aux exigences suivantes :

- déclaration de blessure;
- énoncé de la période recommandée que l'athlète devrait s'abstenir ou s'est abstenu de pratiquer l'entraînement et la compétition de squash;
- envoyée sur du papier à en-tête avec le nom du médecin/de l'entreprise médicale, l'adresse et la date;

- signée par un professionnel de la santé indépendant qui autorise le document, qui n'est pas un membre de la famille, ou un ami/contact personnel de la personne à qui le certificat médical s'applique.

Le comité se réserve le droit de demander des documents supplémentaires et/ou de mener une enquête plus approfondie. Le comité a le pouvoir discrétionnaire d'accepter ou de rejeter une demande de retrait pour cause de blessure.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ INTERNATIONALE :

Ces procédures sont basées sur les règles et règlements de la Fédération internationale de squash et de la Fédération panaméricaine de squash tels qu'ils sont actuellement connus et compris. Tout changement dans les procédures de sélection causé par un changement dans les règles et les règlements de la Fédération internationale de squash ou de la Fédération panaméricaine de squash sera distribué immédiatement aux athlètes concernés. Les critères de sélection sont basés sur les dernières informations disponibles pour Squash Canada. Cependant, le processus de sélection est toujours soumis à des circonstances imprévues et, de manière réaliste, ne peut pas tenir compte de toutes les éventualités possibles.

ENTRAÎNEMENT :

Squash Canada nommera un entraîneur national ou plus pour accompagner les athlètes aux championnats. Les athlètes ne peuvent pas inviter leur entraîneur privé ou personnel aux championnats.

Annexe A

Estimation des dépenses des joueurs pour les Championnats panaméricains juniors		
Poste de dépenses (par joueur)	Estimation (CAD)	Remarques
Frais d'inscription (500 \$ US)	675,00 \$	Comprend sept nuits d'hébergement, les transferts aéroportuaires, les déjeuners et les cérémonies.
Nuit supplémentaire d'hébergement dans la ville hôte	85,00 \$	Chambre partagée
Billet d'avion	1 300,00 \$	Varie en fonction de la ville d'origine, du délai de réservation, et si l'athlète mineur non accompagné doit se rendre dans une autre ville canadienne pour effectuer une partie du déplacement international avec un entraîneur désigné.
Entraînement (un entraîneur pour 4 joueurs)	900,00 \$	Suppose un partage entre huit joueurs
Repas	320,00 \$	Dîners et soupers estimés à 40 \$ CAD/jour
Frais d'arbitrage de la Fédération panaméricaine	85,00 \$	
Uniforme	250,00 \$	
Collations, eau, buanderie, etc.	50,00 \$	
Fonds d'urgence	100,00 \$	USD recommandé dans les pays panaméricains
TOTAL CAD	3 765,00 \$	